

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Niveau 5 du cadre européen des certifications emportant l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS)

Vu le livre VIII du code rural et de la pêche maritime, et notamment son article D.811-139

par le Président du jury. Vu le procès-verbal de l'examen du brevet de technicien supérieur agricole établi le 1 juillet 2021

Le diplôme du brevet de technicien supérieur agricole

Option: Gestion et protection de la nature

né(e) le 19 mars 2001 à AUBAGNE (BOUCHES-DU-RHÔNE) est conféré à Madame PRAIZELIN Elisa Julie Jacqueline,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à LYON le 9 novembre 2021

La directrice régionale adjointe chargée du Service Régional de la Formation et du Pour expédition conforme : Développement

Signé: Nathalie PRUDON DESGOUTTES

> Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agricu Pour le Ministre



Signature du Titulaire

N° 21/X/185000/21012330